

Vous souhaitez engager une personne au bénéfice d'un permis F réfugié ou B réfugié (équivalents à un permis B étranger) ?

1. Conditions préalables

- Être titulaire d'un permis F réfugié ou B réfugié
- Résider en Suisse depuis plus de 3 mois
- Les personnes admises à titre provisoire (livret F réfugié) et au bénéfice d'un permis B réfugié ne sont concernées ni par la clause de la priorité des travailleurs indigènes ni par la situation sur le marché de l'emploi et cela dans toutes les branches économiques (art. 61 LAsi).

2. Annonce de la prise d'emploi

L'annonce s'effectue via le formulaire en ligne se trouvant à l'adresse suivante :

<https://www.vd.ch/themes/economie/employeurs/espace-employeurs/permis-de-sejour-et-de-travail-pour-etrangers/activite-salariee/domaine-de-lasile/>

A envoyer à : emploi.asile.spop@vd.ch

ou par courrier postal :

Service de la population
Division asile et retour
Centre de numérisation
Case postale
1014 Lausanne

Le SPOP se chargera d'envoyer l'annonce au Service de l'emploi (SDE) qui vérifiera que les conditions de travail de l'employé sont conformes aux dispositions légales.

L'activité lucrative peut débuter dès le dépôt de la demande au Service de la Population, sans attendre la décision. En cas de décision négative, l'activité doit cesser sans délai.

3. Versement du salaire

- Le salaire doit être versé sur le compte de l'employé.
- Remettez une fiche de salaire à l'employé (si possible avant la fin du mois), afin qu'il puisse justifier de ses revenus auprès du CSIR.

4. Impôts

- **Votre employé est soumis à l'impôt à la source.**

5. Assurances

- Si le travailleur effectue au moins 8 heures de travail par semaine, il doit être assuré par l'employeur aussi bien pour les accidents professionnels que non professionnels, selon les articles 6 al. 1 LAA et 13 OLAA.

Sources :

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995092/index.html>

<https://www.vd.ch/themes/economie/employeurs/espace-employeurs/permis-de-sejour-et-de-travail-pour-etrangers/activite-salariee/domaine-de-lasile/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19810038/index.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19820361/index.html>